

pas ainsi : on n'emporte le succès qu'à force de labeurs et de temps, et la civilisation n'avance qu'à pas comptés. Rien de ce qui doit grandir, rien de ce qui doit durer n'éclôt tout à coup et sans le secours des siècles. Le mal seul est rapide.

Que de choses, d'ailleurs, parmi les phénomènes de la vie sociale, échappent à l'action du législateur ! Montesquieu a dit avec raison : « Tout ce qui regarde les mœurs ne peut guère être compris sous un code de lois. Il est aisé de régler par des lois ce qu'on doit aux autres ; il est difficile d'y comprendre tout ce qu'on se doit à soi-même ».

\* \*

Tout droit est limité dans son exercice ; tout devoir est illimité dans son objet.

Je prends un exemple, le droit d'association. Eût-on sans conteste et sans mesure le droit d'association, qu'il ne passerait, je pense, à l'esprit de personne qu'on pût s'associer impunément pour le vol, le meurtre ou la débauche. Donc, avec ce droit dans toute son étendue, une limite ; une limite nécessaire, accordée de tous, sans laquelle toute société est non-seulement impossible mais inraisonnable.

Je prends un autre exemple, le devoir de l'assistance, qui est un des trois grands commandements de la religion chrétienne. Où est la limite de ce devoir ? Je n'en vois aucune, car l'émotion fraternelle qui nous porte à entrer dans les peines d'autrui est comme une passion toujours en désir, jamais satisfaite. Un bien-

fait n'est qu'une halte jusqu'à un autre bienfait. La vue n'est pas sur la terre ; c'est à la créature de Dieu faite à son image que l'on tend la main, non au misérable seulement.

Et même, donnez peu ou beaucoup, selon votre cœur ou selon vos forces, le mérite s'en décide ailleurs et ne profite pas en ce monde. Vendez votre bien comme les apôtres, et donnez-en le prix aux pauvres ; donnez votre vie comme le bon pasteur, ou, comme disait le Christ, donnez, au nom de Dieu, même un verre d'eau froide, le devoir de l'assistance chrétienne est accompli par une seule larme, par l'humble offrande d'un verre d'eau froide, comme par l'indigence volontaire et le dévouement de la vie. Dieu seul pèsera les sacrifices et y mettra le prix éternel ; car l'homme ne voit que le visage, est-il écrit au livre des Rois, et Dieu voit le cœur.

\* \*

Quelle étroite vertu que la vertu légale ! disait sagement Sénèque. Combien nos devoirs s'étendent plus loin que les règles du droit ! Que de choses nous commandent la piété, l'humanité, la bienfaisance, la justice, la loyauté, dont nulle n'est gravée sur les tables de la loi !

A vrai dire, chez un peuple, gagné par le scepticisme et l'indifférence, il n'y aurait bientôt, sous le régime d'une charité servile et taxée, qu'un impôt de plus dans le budget et qu'une vertu de moins dans le catéchisme.

« Dieu ne considère point les personnes, disait sous l'inspiration de